SYNDICAT CGT
BASE INTERMARCHE
Rochefort-sur-Nenon

REUNIONS CE - DP
MAI 2016
La CGT vous informe

PROJET GEODE ET V-MAX

La CGT déplore qu'un nouveau projet comme Géode soit mis en place au mois de mai alors que tout le monde sait que c'est un mois difficile à passer comme les mois de juillet et août.
Pour la CGT, les piles de V-Max ne doivent pas être reprises à moins de 7 V-Max et les PDV ne doivent pas renvoyer des palettes mélangées, non triées. La direction assure qu'une note va partir aux PDV afin que les chauffeurs ne reprennent plus les palettes perdues.

Pour les chargeurs, nous avons demandé que la procédure de scannage soit moins contraignante….et qu'il ait une connexion Wifi correcte sur le quai de chargement et au contenant. Cela est en cours de résolution selon le DE !
La CGT revendique **que les réparations des V-Max se fassent sur base** ce qui permettrait de reclasser un salarié….
La CGT s'inquiète aussi de l'utilisation non conforme des V-Max dans les PDV, ils servent à toute autre chose dans les magasins. C'est la base qui paie et qui sera dans un certain temps en rupture!

SECURITE ET AMELIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

La CGT dénonce :
- L**e risque de danger grave et imminent** dans l'entrepôt du fait de la non possibilité de circuler sur l'allée principale et sur le quai transport dès le démarrage de la préparation à 5 heures du matin. Pour la CGT, des solutions sont possibles comme par exemple l'avancement du chargement et le retardement des mises à quais pour les PDV livrés la nuit….

Pour améliorer les conditions de travail de tous, la CGT a demandé
- qu'il n'y ait plus de V-Max stockés sur l'allée principale car il y a un risque important d'accident
-que l'allée piétonne très accidentogène, modifiée sans la consultation du CHSCT soit changée au plus vite.
- qu'une étiquette soit mise sur tous les V-Max détériorés en retour des PDV afin qu'ils ne soient pas mis dans les dépileurs…

PREPARATION

Suite à l'intervention de la CGT auprès de la Directte, la direction a été mise dans l'obligation par l'Inspectrice du travail, de trouver des solutions pour les préparateurs ayant des difficultés et ne finissant pas à l'heure. De ce fait, elle a assuré que deux ou trois préparateurs seront reclassés sur des postes moins contraignants après l'avis du médecin du travail. A suivre…

CHANGEMENT DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL : QUAI SEMI FLOTTANT

La direction prévoit un changement de l'organisation du travail courant juin, avec la mise en place d'un quai semi flottant. Les PDV préparés tous les jours, seront toujours à la même porte. Pour les autres PDV, la préparation (suivi et mea), se fera tout au long de la journée, en fonction des heures de départs de livraison sur des portes qui pourront changer tous les jours. **La direction assure qu'il n'y aura pas de changement d'horaires** mais des changements dans l'organisation du

travail auront lieu comme par exemple les caristes de Zur de nuit qui seront amenés à faire de la zone…..

POLITIQUE D EMPLOI

La CGT revendique une véritable politique de l'emploi et demande

- L'embauche des CDD en CDI et des intérimaires de longues durées sur les postes de préparateurs …
- La promotion de préparateurs aux postes de caristes ou sur d'autres postes moins contraignants (chargeurs, contenants….).
- Une prime pour tous les salariés pour le bon travail effectué en 2015
- La négociation de la prime de remplacements caristes afin d'avoir une équité entre tous.
- Un affichage pour les postes disponibles que ce soit des postes de remplacement ou pérennes.
- Une baisse de la productivité imposée.
- La reconnaissance des nouvelles compétences des salariés avec une évolution professionnelle et une revalorisation des salaires suite aux nouvelles technologies
- La revalorisation des salaires de 6 % comme la prime d'objectif 2016 de l'encadrement qui s'élève en moyenne à 2239 € brut.

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX !

Le syndicat CGT de la base maintient son appel à un débrayage illimité de 0 à 24 h tant que nos revendications Ne sont pas prises en compte

NOUS EXIGEONS

- Une augmentation des salaires avec la reconnaissance de l'ancienneté…
- Une prime pour la belle performance de Rochefort en 2015.
- Un 14ème mois à la place de l'intéressement….
- Le respect des temps de travail, des pauses, des conditions de travail, des impositions de RTT…
- Une productivité non imposée, une équité sur les primes de remplacements…
- La suppression des multiples caméras : **BONJOUR LE FLICAGE !**
-La présentation de la cartographie nationale et la garantie d'une nouvelle base à Rochefort
-La diminution du temps de travail à 32 h : les pays nordiques le font pourquoi pas nous ? **ET ÇA MARCHE….**
-Le retrait du projet de loi travail…
-Le respect des Instances Représentatives du Personnel…

Retrouvez ce tract sur le blog de la Cgt Intermarché : http://rochefortcgt.canalblog.com/

Rochefort, le 20 mai 2016